

Descriptif du schéma « Collecte et tri des déchets en Guyane »



Détail de la collecte en Guyane :

- les encombrants sont envoyés à Maringouins (Cayenne) et Paul Isnard (Saint-Laurent-du-Maroni) ;
- les déchets d'équipements électriques et électroniques peuvent faire l'objet d'une reprise en magasin, ou d'un dépôt en déchèterie.

Détail du tri en Guyane :

- installations de stockage des déchets non dangereux à Maringouins (Cayenne) et Paul Isnard (Saint-Laurent-du-Maroni) ;
- centre de tri « Ekotri » à Matoury (exportation de plastiques, métaux, cartons, journaux, revues, magazines) ;
- broyage du verre par Eiffage travaux publics (utilisation en BTP et travaux publics) ;
- plateforme de compostage (compost).